



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

Place Georges Escande
BP 10037 47502 FUMEL CEDEX
Tél : 05 53 40 46 70

MARCHE N°23DSPCINEMA

CONCESSION DE SERVICES

POUR L'EXPLOITATION DU CINEMA ART ET ESSAI LE LIBERTY

2024- 2028

Rapport d'Analyse des Offres

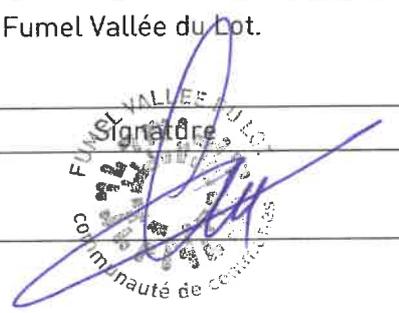
SOMMAIRE

I – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION.....	3
II – ADMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	4
III - ANALYSE DES OFFRES.....	5
A-ANALYSE :.....	5
B-PHASE NEGOCIATION :	6
IV – PROPOSITION D’ATTRIBUTION.....	6

I - DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Personne chargée de l'analyse : Sébastien RIBEIRO, DGS de Fumel Vallée du Lot.

Rapport validé par :

Fonction	Nom	Signature
Le Président	Didier CAMINADE	

1. Objet de la consultation :

Mise en concession de services du cinéma Art et Essai Le Liberty. L'exploitant assurera, à ses risques et périls, l'équilibre financier global de la concession de services. Il sera rémunéré par les recettes d'exploitation du service. En outre Fumel Vallée du Lot versera une subvention pour contrainte de service public. Les dispositions financières sont déclinées dans le cahier des charges.

2. Etendue et coût estimatif de la consultation :

Durée du marché : 5 ans avec possibilité de résiliation à mi-contrat

L'estimation est de : 20 000 €/an.

3. Type de procédure

La présente consultation est lancée sous la forme d'une concession de services en application des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales modifiés par l'ordonnance 2018-1074 du 28 novembre 2018 – art. 6, pour l'exploitation et la gestion du cinéma Art et Essai Le Liberty

Cette consultation n'est pas allotie, elle concerne la gestion et l'exploitation d'un cinéma classé Art et Essai.

Date prévisionnelle de début de marché : 1^{er} janvier 2024

Procédure validée par la délibération 2023B-51-MP du conseil communautaire en date du 6 avril 2023.

4. Publicité :

- L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication pour parution dans la revue spécialisée « Le film français » édition du 28 avril 2023 n° 4071.
- L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication pour parution dans le journal « Sud-Ouest » édition du 21 avril 2023.
- Plateforme de dématérialisation « Marco » du 18 avril 2023 au 19 juin 2023 16h.
- Publié sur le site internet de Fumel Vallée du Lot.

Date et heure limites de réception des plis fixées au : 19 juin 2023 à 16 heures

Transmission en Préfecture Contrôle de légalité :

 OUI NON5. Questions durant la phase de consultation :

Néant

II - ADMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES1. Plis reçus.

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : 1
- hors délais : 0

■ Liste des candidatures reçues :

Le 09 juin 2023 à 10H30 ASSOCIATION CINE LIBERTY de MONSEMPRON-LIBOS (47)

■ Analyse et admission des candidatures :

La CDSP s'est réunie le 20 juin 2023 à 14h00 pour ouvrir et analyser les candidatures. Un PV d'ouverture des plis a été rédigé et joint au présent rapport.

Les documents relatifs à la candidature, et énoncés à l'article 5 du Règlement de la Consultation, sont :

- ↳ Lettre de candidature DC1
- ↳ Déclaration du candidat individuel DC2
- ↳ Renseignements sur les capacités professionnelles et financières et aptitude à exploiter et gérer ce type de structure :
 - ✓ Bilan et compte de résultat des trois derniers exercices
 - ✓ Renseignements relatifs à la nature et aux conditions générales de l'exploitation de l'entreprise etc.
 - ✓ Références
 - ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Après examen des candidatures, il est proposé, pour chacune des candidatures analysées, de prendre la décision suivante : Cf. annexe 1 (Registre des dépôts).

■ Demandes de précision des candidatures :

Au regard des candidatures enregistrées ci-dessus, il est proposé, pour chacune des candidatures analysées, de prendre la décision suivante :

	CANDIDATURE RETENUE ou PAS RETENUE	DEMANDE DE PRECISIONS OU DE COMPLEMENTS CANDIDATURE**
ASSOCIATION CINE LIBERTY	Retenue	

■ Elimination des candidatures : sans objet.

2. Examen des offres

■ Complétude des offres :

N°	Nom de l'entreprise	Eléments financiers	Mémoire technique	Projet culturel	Commentaires sur le dossier d'offre
1	ASSOCIATION CINE LIBERTY	X	X	X	Dossier complet

■ Admission des offres :

Au regard des offres enregistrées ci-dessus il est proposé, pour chacune des offres analysées, de prendre la décision suivante :

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	OFFRE RETENUE ou PAS RETENUE
1	ASSOCIATION CINE LIBERTY	Retenue

III - ANALYSE DES OFFRES

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans le règlement de consultation article 8 :

■ Critères	Pondération
1-qualité du projet culturel	40 %
2-qualité financière de la proposition	40 %
3-pertinence de la note méthodologique	20 %

A-ANALYSE :

L'analyse de l'offre a été effectuée par le DGS Monsieur Sébastien RIBEIRO. Il en ressort les éléments suivants :

	CANDIDAT ASSOCIATION CINE LIBERTY
QUALITE DU PROJET CULTUREL	<p>Une programmation tout public prévue à l'année</p> <p>Des partenariats avec les structures artistiques et associations locales nombreux</p> <p>Des actions et des projets d'éducation à l'image sont prévus</p>

<p>QUALITE DE L'OFFRE FINANCIERE</p>	<p>MONTANT DE LA SUBVENTION : 60 000 € /an : hausse de 200 % par rapport à la concession actuelle</p> <p>MONTANT DE LA REVERSION : 5% au-delà de 50 000 entrées</p>
<p>PERTIENANCE DE LA NOTE METHODOLOGIQUE</p>	<p>Note bien construite</p> <p>Note détaillée sur le projet culturel et sur les modalités de gestion et fonctionnement du cinéma</p> <p>Note chiffrée</p> <p>Prospective financière présente dans la note</p> <p>Analyse financière rétrospective de la gestion du cinéma depuis 2017 (compte de résultat / bilan...)</p> <p>L'ensemble des informations demandées dans le cahier des charges sont précisées dans la note.</p>

B-PHASE NEGOCIATION :

Le 11 juillet 2023 à 10h00 le candidat a été reçu par la CDSP, il a ainsi présenté ses arguments justifiant la hausse du montant de la subvention entre la concession actuelle dont il est le titulaire et son offre.

Les membres de la CDSP, à l'issu de cet entretien et au vu des arguments du candidat ont décidé de ne pas demander une négociation sur le critère prix. **En revanche, au vu du montant de l'offre, il a été convenu d'un commun accord avec le candidat de modifier les montants des versements de la subvention et de rajouter un solde qui sera versé après connaissance du chiffre d'affaires réel de l'année écoulée.**

IV – PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés (cf. tableau annexe 02) et conformément aux articles L1411-5 et L 1411-7 du CGCT l'autorité habilitée à signer la convention décide d'attribuer la concession de services à :

- Identité et adresse du candidat retenu :

Association CINE LIBERTY

6 rue de la Fraternité

47 500 MONSEMPRON-LIBOS

- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir après négociation :

Offre de base

MONTANT DE LA SUBVENTION : 60 000 €/an maximum

Soit un TOTAL SUR 5 ANS de 300 000 € maximum

MONTANT DE LA REVERSION : 5% au-delà de 50 000 entrées

NB : Le montant de la subvention versée par Fumel Vallée du Lot pourra être inférieur au montant annoncé ci-dessus, en vertu de l'article 4 du décret n° 94-1218 du 29 décembre 1994 précisant que le montant de la subvention ne pourra excéder 30% du chiffre d'affaires de l'établissement cinématographique.

■ Motifs du choix de l'offre proposée :

Il est proposé de confier, au regard des références, de l'expérience de la structure et de l'offre financière, la gestion et l'exploitation du cinéma Art et Essai Le LIBERTY, par contrat de concession à l'association CINE LIBERTY de MONSEMPRON-LIBOS, pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2024 avec possibilité de résiliation à mi-contrat ;

L'offre présentée répond en tous points au cahier des charges.

AVIS DU POUVOIR ADJUDICATEUR

BOBORG

Vu le rapport d'analyse des offres ci-dessus, le Pouvoir Adjudicateur :

valide le classement proposé

ne valide pas le classement proposé

Le Pouvoir Adjudicateur

Le Président,

Didier CAMINADE



AR Prefecture047-200068930-20231207-2023E_109AX1_MP-CC
Reçu le 21/12/2023**Concession de services CINEMA LE LIBERTY 2024-2028
GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES**

CRITERES/CANDIDATS		ASSO CINE LIBERTY	
QUALITE DU PROJET CULTUREL 40 %			
<i>note sur 40</i>		30,00	
QUALITE FINANCIERE 40 %			
Subvention FVL pour les 5 ans		300 000 €	
<i>note sur 40</i>		40,00	
PERTINENCE DE LA NOTE 20%			
<i>note sur 20</i>		15,00	
<i>note finale</i>		85,00	
classement final		1	
soumissionnaire proposé au conseil communautaire :			<u>Association CINE LIBERTY</u>
commentaires : hausse de 200% du montant de la subvention par rapport à la subvention versée dans le cadre de la concession actuelle,			